
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°8

Jeudi 6 juillet 2023

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien AUBINEAU, Maylis BOUDREAUULT, Pascal CHAUCHEFOIN, Nadine DIEUDONNE-GLAD, François DUBASQUE, Chloé FREYGNAC-VERDIER, Jérôme GREVY, Armelle JACQUEMOT, Anne JOLLET, Pascale LARIGAUDERIE, Matthieu LEE, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Mattéo MADIER, Marjolaine MAUROUX, Isabelle SANTOIRE, Jean Louis YENGUE

Membres élu.e.s excusé.e.s : François BRIZAY, Damien DUPERRE, Marie FERRU, Arnaud FRANCOIS, Sandrine GIL, Thomas GUGLIELMO, Alistair HENDERSON, Isabelle HIS, Stéphane JOUFFRE, Jean-Marie LECOINTRE, Séverine LEMAITRE

Absent.e.s ayant donné procuration : François BRIZAY à Jérôme GREVY, Damien DUPERRE à Chloé FREYGNAC-VERDIER ou à défaut à Maylis BOUDREAUULT, Marie FERRU à Pascal CHAUCHEFOIN ou à défaut à François DUBASQUE, Arnaud FRANCOIS à Nadine DIEUDONNE-GLAD, Sandrine GIL à Pascale LARIGAUDERIE, Alistair HENDERSON à Chloé FREYGNAC-VERDIER, Isabelle HIS à Jérôme GREVY, Stéphane JOUFFRE à Benoît LEROUX ou à défaut à Anne JOLLET

Membres invité.e.s présent.e.s : Cécile AUZOLLE, Pascal BOUCHERY, Lucie BROCC, Olivier CLOCHARD, Yannis DELMAS, Hélène FORTIN, Ludovic GAUSSOT, Sophie JALABERT, Philippe MAINTEROT, Lucie MALBOS, Eric MARCEAU, Jean-Baptiste MARCHAND, Gilles MARMASSE, Matthias MILLET, Nicolas VIBERT, Cécile VOYER, Graeme WATSON

Membres invité.e.s excusé.e.s : Benoît AUBIGNY, Emmanuel BABBI, Serge HELIAS, Christian PAPINOT, Catherine TREHONDAT

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations générales

A. Retour sur le dialogue Ressources Humaines du 20 juin 2023

Le directeur accompagné du responsable administratif, Eric Marceau, et de la responsable RH, Patricia Etien, a rencontré la présidence de l'Université de Poitiers représentée par le vice-président BIATSS, Grégory Mousserion, le vice-président RH, Sébastien Laforge, la directrice des RH, Anne-Laure Jouteux, et le directeur général des services adjoint, Nicolas Boistay, le 20 juin dernier pour le dialogue RH annuel.

Tous les postes ont été abordés un à un et tous ont été défendus par la direction de l'UFR. Les décisions de la présidence de l'UP seront connues à l'automne.

Concernant les postes d'ATER, 12 ont été demandés par l'UFR. En 1^{ère} vague, seuls 9 ont été accordés. Cependant, au lendemain du dialogue RH, les 3 autres postes ont été accordés ainsi que le poste supplémentaire demandé par le département de Sociologie hors support. Le directeur se félicite de l'obtention de tous ces postes.

B. Conférence des directions des composantes du 30 juin 2023

Chaque mois, l'équipe présidentielle de l'UP reçoit les directions des composantes. Voici quelques-unes des informations communiquées lors de la réunion du 30 juin :

- Le service de santé universitaire devient le service de santé des étudiant.e.s. Il sera accessible à tou.te.s les étudiant.e.s de France. Le service bénéficie d'un nouvel apport financier et du recrutement de nouveaux personnels.

- La nouvelle plateforme « Mon Master » pilotée par le ministère permet à celui-ci d'avoir une vision plus fine des masters proposés, alors qu'avant il ne recevait que des chiffres remontés par les établissements. Le ministère peut donc vérifier l'attractivité des masters, ce qui lui sera utile dans le cadre du plan d'investissement d'avenir France 2030 de l'état qui prévoit notamment d'axer la formation supérieure sur l'insertion professionnelle et les métiers d'avenir.

- L'UP fait partie de la 1^{ère} vague des établissements à avoir bénéficié des COMP (Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance) qui sont un nouveau mode de financement, orienté, des universités par le ministère. Le bilan de ce contrat souligne des points positifs et négatifs pour l'UP.

Point positif : la manière dont est organisée la recherche avec la création des IFR (Instituts Fédératifs de Recherche) et l'évolution des écoles doctorales dans le but de mieux répondre aux appels à projets européens.

Point négatif : l'Offre de Formation de 400 000 heures qui devrait être de 300 000 heures. La rectrice a été très ferme sur ce sujet et a proposé trois solutions : la réduction de la masse salariale, la diminution du volume horaire de l'OF, ou trouver des ressources propres pour financer cette OF. La présidente de l'UP ne souhaite pas réduire la masse salariale et préfère travailler sur le volume horaire de l'OF et la recherche de ressources propres. L'UFR SHA ayant déjà travaillé sur le volume horaire de son OF et le volume horaire de la mention

de licence étant fixe, il n'est possible que de travailler sur les mentions de master notamment en lien avec le plan France 2030.

- Le budget 2024 sera difficile car l'état ne compense pas l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. Les universités sont autorisées à puiser dans leur fond de réserve.

Un élu demande d'où vient ce chiffre de 100 000h de trop de l'offre de formation de l'UP : y avait-il une enveloppe horaire fixée par le ministère à respecter par l'UP ou le ministère vient-il de calculer ce chiffre ?

Le directeur n'a pas la réponse. La présidente de l'UP n'a pas donné d'explication sur ce chiffre. Elle a surtout insisté sur la fermeté affichée du rectorat face à cette situation.

Les membres du Conseil sont très inquiet.e.s pour l'avenir de l'université et pour l'avenir des sciences humaines et sociales qui ne forment pas aux métiers d'avenir mentionnés dans le plan France 2030. Il est souligné que si l'offre de formation en master doit être diminuée, alors cela réduira les activités de recherche qui ont pourtant été notées comme un point positif de l'UP.

C. Mouvements personnels BIATSS

Départs

- Détachement à la DREAL d'Isabelle Santoire
- Départ à la retraite de Béatrice Pineau et de Catherine Poilblanc
- Réussite au concours SAENES catégorie B de Sophie Pascal
- Mobilité interne d'Isabelle Aabkari à l'ENSIP

Arrivées

- Yves Lebourg sur un poste logistique/entretien en centre-ville
- Céline Capillon sur le poste de responsable du pôle Relations internationales et études doctorales
- Mylène Jaillette sur le poste de secrétaire des unités de recherche CRIHAM et HeRMA
- Nadège Chesne (concours handicap) sur le poste de gestionnaire de formation des masters du campus

Contractuel.le.s

- Une collègue est sur liste complémentaire du concours ITRF cat. C
- Le recrutement des contractuel.le.s s'effectuera lors du job dating organisé par l'UP le 11 juillet 2023.

D. Changements de direction

Départements de formation

Histoire : Nicolas Tran est remplacé par Alexandre Vincent

Histoire de l'art et archéologie : Philippe Mainterot est remplacé par Mathilde Carrive

Psychologie : François Rigalleau est remplacé par Lucie Broc et Jean-Baptiste Marchand

☐ Unités de recherche

GRESKO : Christian Papinot est remplacé par Matthias Millet

CeRCA : au 1^{er} janvier 2024 Nicolas Vibert quittera la direction et Christel Bidet-Ildei (pour l'UP) et Badiâa Bouazzaoui (pour l'université de Tours) co-directrices aujourd'hui prendront la direction.

Le directeur remercie les collègues qui quittent leurs fonctions pour leurs services rendus à l'UFR.

3. Point Culture

Des expositions sont prévues pour la fin de l'année 2023 et l'hiver 2024 dans les bâtiments E18 et A4.

L'espace est encore en cours d'installation définitive sur la passerelle du bâtiment A4.

Pour tout projet d'exposition, dans le cadre d'un colloque par exemple, il est possible de s'adresser directement à Matthieu Lee. Le service communication rappelle qu'il peut aider au montage d'une exposition.

Le directeur remercie Matthieu Lee, Sophie Jalabert et le Service Commun de Documentation pour leur travail sur la programmation des expositions.

Pascal Chauchefoin, représentant de l'Espace Mendès France au Conseil d'UFR, informe qu'une convention est en cours de montage entre l'UP et l'EMF qui permettra aux départements de formation de l'UFR et aux bibliothèques universitaires d'accueillir gratuitement des expositions de l'EMF (liste disponible sur le site internet et contacter M. Chauchefoin).

L'EMF a déjà accordé à l'UFR le retour de ses expositions (des départements et unités de recherche) gratuitement.

4. Point Relations internationales

A. Catalogue de cours

Le catalogue de cours pour la mobilité entrante dans sa version actualisée pour l'année 2023-24 est en ligne.

B. Appel à l'aide complémentaire à la mobilité

L'appel à l'aide complémentaire à la mobilité de la Commission Relations internationales qui s'adresse aux enseignant.e.s-chercheur.se.s titulaires sera lancé le 10 juillet pour un retour au plus tard le 18 septembre 2023. La Commission examinera les demandes en séance du 5 octobre 2023.

C. Campagne GSI (Groupe de Soutien à l'International) 2024 (UP)

Le SURIEE (Service Universitaire des Relations Internationales et des Etudiants Etrangers) expérimente une nouvelle procédure avec un avancement du calendrier. La campagne sera lancée début juillet et se clôturera le 16 octobre pour un passage au Conseil d'administration de décembre 2023. Les demandes seront à renvoyer au service RI avant le 25 septembre. Les projets seront examinés et classés par la Commission RI en séance du 5 octobre. Les axes stratégiques du GSI restent identiques à ceux de l'an dernier.

D. Réception de délégations étrangères

Le 23 juin dernier, l'UP a reçu le recteur et vice-chancelier de l'université de Moncton (Canada), Denis Prud'homme, et son directeur des partenariats, Eric Larocque. L'assesseuse aux RI et l'assesseur à la recherche les ont reçus pour l'UFR. Les interlocuteurs ont paru intéressés par des partenariats avec l'UFR.

E. Décisions de la Commission Relations internationales du 15 juin 2023

En séance du 15 juin, la Commission RI a décidé que la mobilité sortante au 1^{er} semestre dans les universités dont le 1^{er} semestre ne se termine qu'en janvier ou février ne serait plus accordée.

Pour rappel, la Commission avait précédemment adopté les propositions suivantes :

- Une 2nde session est obligatoire pour les étudiant.e.s en mobilité entrante
- 60% des cours choisis par les étudiant.e.s en mobilité entrante doivent relever de leur discipline de formation

F. Etudes en France

Les chiffres des candidatures sont joints en annexe 1.

Par comparaison avec les deux années précédentes, on constate une diminution des candidatures cette année.

Les chiffres des avis favorables donnés par les départements montrent une diversité des pratiques de recrutement.

Les candidatures Etudes en France donnent beaucoup de travail au service RI et aux équipes pédagogiques pour finalement peu d'inscrit.e.s. Cette année, sur les 1 649 dossiers avec avis favorable SCAC, 359 ont reçu un avis favorable de l'UFR et 173 candidat.e.s ont choisi de venir dans notre UFR (les inscriptions se terminent le 29/09/23).

G. Chantiers de la Commission Relations internationales

- Pratiques de sélection des candidatures Etudes en France

Un état des lieux des pratiques de sélection des candidatures en usage dans les départements pour chaque niveau de formation (L1, L2, L3, M1 et M2) va être fait par les référent.e.s RI des départements. Une mise en commun sera faite en Commission le 5 octobre pour expliciter les pratiques et les harmoniser. L'objectif est d'ouvrir un catalogue

d'offres qui reflète l'offre réelle année après année, avec des critères de sélection transparents.

❑ Définition du nombre d'étudiant.e.s Etudes en France accueilli.e.s

Les départements sont invités à définir le nombre d'étudiant.e.s Etudes en France accueilli.e.s. par année de formation. La réflexion doit se baser sur le nombre de candidat.e.s des années précédentes et sur la capacité à bien les accueillir. Les chiffres seront à remonter pour début avril 2024 au moment de l'examen des dossiers.

Le directeur de l'unité de recherche Migrinter informe que le SURIEE a chargé l'UR de cartographier les arrivées des étudiant.e.s du programme Etudes en France à l'échelle des pays et à l'échelle des composantes.

5. Point étudiant

Lors du dernier Conseil d'UFR de l'année 2021-22, les élu.e.s avaient demandé aux départements de formation d'organiser les élections des délégué.e.s d'année assez tôt dans le semestre. Cet appel avait été entendu. Les élu.e.s réitèrent donc cet appel pour l'an prochain.

L'assesseure, Maylis Boudreault, annonce qu'elle a obtenu son diplôme de master en Psychologie et qu'elle quitte donc l'UFR. Elle est heureuse de son expérience en tant qu'élue et assesseure qui lui a beaucoup apporté.

Damien Duperré assurera la fonction d'assesseur jusqu'aux élections partielles au Conseil d'UFR qui auront lieu à l'automne.

Le directeur remercie Maylis Boudreault pour son action au sein du Conseil et de l'équipe de direction. Lors de cette année en tant qu'assesseure elle a été un lien précieux avec les étudiant.e.s qui a permis d'éclairer des décisions politiques de l'équipe de direction.

6. Avancement de l'évaluation du fonctionnement des services

Le directeur a lancé une mission d'évaluation du fonctionnement des services administratifs pour savoir si d'éventuelles améliorations sont à apporter. Les chargés de mission sont Alexis Perez (étudiant), Yannis Delmas (enseignant-chercheur) et Sébastien Aubineau (BIATSS).

Les objectifs et le périmètre de la mission ont été définis avec l'équipe de direction. Un questionnaire a été créé qui sera soumis aux étudiant.e.s et personnels pour connaître leur perception des services. Ce questionnaire a été envoyé aux membres du Conseil avant la séance. Les questions porteront sur les interactions, i.e., les services rendus pour certaines activités sélectionnées. Les volontaires pourront être reçu.e.s en entretien individuel.

Il reste encore à échanger avec le délégué à la protection des données personnelles (DPO) pour vérifier la conformité de la collecte des données et le respect de l'anonymat.

Ce questionnaire se veut un outil de constat. Les résultats pourront éventuellement amener la direction à proposer des politiques qui seront alors débattues en Conseil d'UFR.

Les chargés de mission confirment que ce questionnaire n'est qu'un outil supplémentaire. Eux-mêmes représentants des personnels et des étudiant.e.s font déjà un travail d'écoute auprès des collègues. Ce questionnaire n'utilise pas une méthode d'enquête rigoureuse, mais est un outil de collecte qui permettra aux personnes qui veulent s'exprimer de le faire.

Un élu demande si un questionnaire test est envisagé, si cette évaluation porte sur la situation à l'instant t ou sur une comparaison avec la situation d'avant la réorganisation des services administratifs, et si des statistiques seront faites à partir des résultats ou le cas échéant si l'accès à la base de données sera accordé aux personnes qui souhaiteraient s'en charger.

Le directeur répond que l'enquête porte sur le fonctionnement actuel des services dans des secteurs bien définis. Il n'est pas prévu d'en tirer des statistiques. Le DPO devra être consulté pour savoir si les résultats pourraient être communiqués à des tiers étant donné que certains personnels BIATSS pourraient être identifiables et que celles et ceux qui se porteront volontaires pour un entretien individuel donneront leurs coordonnées. Le directeur préférerait que les résultats soient à l'usage exclusif de la direction.

Un élu suggère de faire appel à des personnes extérieures à l'UFR, voire à l'UP, pour permettre de garder l'anonymat.

Une élue explique que la réorganisation des services mise en œuvre par l'ancienne équipe de direction était motivée par la continuité de service en cas d'absence d'une secrétaire de département notamment. Le fait d'avoir plusieurs gestionnaires de formation, rassemblées sur un même lieu, permet aux étudiant.e.s de toujours trouver une interlocutrice et d'obtenir, dans la plupart des cas, une réponse à leur question. Cette réorganisation peut certainement encore être améliorée.

Les collègues du service scolarité confirment que la continuité de service est assurée lorsqu'une gestionnaire est absente ou qu'un.e collègue contractuel.le ne prend pas son poste au 1^{er} septembre.

Les élu.e.s étudiant.e.s confirment également que les étudiant.e.s identifient bien leur gestionnaire de formation et la localisation de son bureau dès le début de l'année. Aucun problème n'a été remonté aux élu.e.s à ce sujet.

Un membre du Conseil demande si la rumeur de réorganisation des secrétariats des Unités de Recherche est fondée.

Le directeur répond qu'il n'y a aucun projet de réorganisation des secrétariats des UR.

7. Point BIATSS

Les élu.e.s se félicitent de la réussite au concours des collègues. Ils.elles remercient les collègues qui quittent l'UFR pour leur travail.

Ils.elles demandent à chacun.e de l'indulgence à la rentrée pour les collègues qui arriveront sur leur poste au 1^{er} septembre, et pour les services qui auraient un ou plusieurs postes non pourvus dès la rentrée ce qui allongerait le délai de traitement des demandes.

Le directeur rappelle que le fonctionnement du secteur public ne permet pas un tuilage entre les collègues partant et celles et ceux arrivant. L'indulgence est donc effectivement demandée. Le maximum sera fait pour bien accueillir les nouv.eaux.elles collègues.

8. Point Recherche

A. Instituts Fédératifs de Recherche

La mise en place par l'UP des Instituts Fédératifs de Recherche (IFR) se fait plus rapidement que prévu. Pour les Sciences humaines et sociales, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société en sera le pôle. La rédaction des statuts est en cours. Elle est difficile car les besoins sont différents selon les disciplines.

Cette nouvelle organisation en IFR pourra amener des changements pour les Unités de Recherche.

B. Bilan des soutenances de thèse et Habilitations à Diriger des Recherches

Une partie de l'Enveloppe Recherche Mutualisée est dévolue au soutien des soutenances de thèse. Le montant à répartir est de 22 000€ pour l'année 2023.

L'an dernier, 19 thèses ont été soutenues. Cette année, le décompte à ce jour est de 37. Le chiffre est donc en forte hausse. Les UR doivent donc anticiper un soutien financier par thèse moins important cette année. L'UFR SHA est la composante qui a le plus de soutenances de thèse.

Quatre HDR seront également soutenues dans l'année. Le Congé pour Recherche ou Conversion Thématique (CRCT) permet aux collègues de consacrer du temps à leur HDR.

La recherche à l'UFR affiche une belle vitalité et montre que la formation se fait également par la recherche.

C. Avant-programme du cycle « Société et environnement »

L'assesseur remercie tou.te.s les collègues qui ont répondu favorablement à la participation de ce cycle qui sera nouvellement mis en place à la rentrée. L'objectif est de travailler ensemble et de mieux valoriser les sujets de recherche de l'UFR.

Le thème « Société et environnement » a été choisi en Commission Recherche. Il a été convenu d'un créneau mensuel, le 2^e jeudi de chaque mois, de septembre à mars. Cela durera une heure avec ½ heure de conférence suivie d'une ½ heure d'échanges. Chaque UR a été invitée à se positionner sur un créneau. Voici le calendrier à ce jour :

14 septembre :

12 octobre :

9 novembre : « La nature dans la ville », Jean Louis Yengué (RURALITÉS)

14 décembre : « La démarche d'ingénierie psychosociale au service de la transition écologique », Emilie Guichard (doctorante du CeRCA)

15 janvier : « Enjeux des bois et forêts pendant la révolution française », Anne Jollet (CRIHAM)

14 février : « Comment les catastrophes écologiques nous obligent à transformer nos modes de pensée : quelques exemples », Arnaud François (MAPP)

13 mars : Camille Hochedez (Migrinter)

D. Journée de l'UFR SHA « Lectures »

Pour l'inauguration de la Bibliothèque Universitaire A2 qui va rouvrir à la rentrée après de nombreux mois de travaux, des festivités sont organisées par le Service Commun de Documentation.

Hélène Fortin, responsable de la BU Michel Foucault, en présente quelques-unes : exposition sur les traces d'usage, lancement du défi « Construis ta BU idéale » aux étudiant.e.s de l'UP sur Minecraft, visites dansées, chants ...

Une collecte de témoignages des usager.e.s de la BU A2 est en cours. Les volontaires peuvent contacter Hélène Fortin.

L'assesseur a proposé que l'UFR SHA organise une journée d'études sur le thème des « Lectures » où les lect.eur.rice.s expliqueront comment ils.elles lisent des matériels spécifiques tels qu'une partition de musique, une carte ... La journée est en cours de programmation. Les collègues intéressé.e.s peuvent encore se manifester.

9. Point Formation

A. Calendrier de la rentrée

Les réunions de rentrée des licences et masters auront lieu du 4 au 8 septembre.

Les cours débuteront le lundi 11 septembre.

B. Calendrier de l'Offre de Formation 2024-25

Il sera possible d'apporter des modifications à l'OF comme cela a été le cas cette année. Un calendrier précis doit être respecté. Il sera communiqué à la rentrée. Les modifications de niveau 1 seront à apporter avant le 29 septembre. Les modifications de niveau 2 et 3 seront à apporter au cours du 1^{er} semestre pour une validation des maquettes en Conseil d'UFR du 14 décembre 2023.

Les modifications ou créations de formations locales, DU (Diplôme Universitaire), sont également concernées par ce calendrier.

En réunion des assesseur.e.s Formation, il a été annoncé qu'un groupe de travail sur les DU de préparation à l'agrégation allait être formé en partenariat avec le rectorat à la rentrée. Ces formations, au coût important, se retrouvent hors cadrage en ne respectant pas l'équilibre financier demandé.

C. Point Parcoursup

Un point est fait sur les chiffres à la date de ce jour (Cf. Annexe 2).

Ces chiffres sont à peu près identiques à ceux de l'an dernier. La Psychologie reste une filière en tension, ainsi que la licence sélective Philosophie/Droit. Pour les autres disciplines, les listes d'attente sont épuisées.

A noter que le département de Musicologie ouvre un parcours avec le dispositif « Oui si » avec 20 places pour lequel 11 candidat.e.s ont été appelé.e.s. A ce jour, 9 ont confirmé.

D. Point « Mon Master »

Un point est fait sur les chiffres à ce jour (Cf. Annexe 3).

Le taux de remplissage des masters est de 57% à l'échelle de l'UP et de 60% à l'échelle de l'UFR. A l'exception des parcours de Psychologie, ainsi que des parcours *Web éditorial et stratégie UX* et *Parcours, acteurs et migrations*, tous les parcours ont épuisé leur liste d'attente et ne feront pas le plein.

Le nombre de candidatures cette année a été plus important du fait de la mise en place d'une plateforme nationale. Cependant, les acceptations sont moins nombreuses. Ce phénomène s'observe à l'échelle nationale.

Au vu des chiffres, le ministère a autorisé les universités à rouvrir une nouvelle campagne sur leurs propres plateformes. Pour l'UP, il s'agit de eCandidat. Cela ne concerne que les formations qui ont épuisé leur liste d'attente. Les deux plateformes seront ouvertes en parallèle. Il n'y aura plus de visibilité sur « Mon Master ». Les candidat.e.s ont la possibilité de candidater sur d'autres plateformes même s'ils.elles ont accepté un parcours sur « Mon Master ». Les chiffres annoncés pour les propositions acceptées définitivement ne sont donc pas fiables et les formations ont tout intérêt à rouvrir sur eCandidat.

La phase d'admission complémentaire sur eCandidat aura lieu du 7 au 18 juillet. Elle est ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s de 3^e année de licence qui ont validé leur licence, sans aucune restriction. Il n'y a pas de questionnaire possible pour les dossiers de candidature, ni d'auditions. Jusqu'au 18 juillet, l'examen des dossiers sera fait au fil de l'eau et une candidature sera soit acceptée, soit refusée. Puis il sera possible d'établir des listes d'attente. Les formations ont la possibilité d'intégrer la plateforme au fil de l'eau.

Chaque université lance sa propre communication. L'UFR a complété la communication de l'UP par un message posté sur son site internet et envoyé à tou.te.s les étudiant.e.s de 3^e année.

Des recours ont déjà été reçus. Les porteur.r.se.s de parcours ont été informé.e.s de la procédure de réponse avec un courrier type à compléter.

La saisine rectorale est toujours possible depuis le 30 juin. Le rectorat pourra revenir vers les formations qui auront encore des places disponibles.

E. Césures

Dix dossiers de césure ont été déposés pour l'UFR, sept en master et trois en licence. Les dix dossiers ont été approuvés par la Commission de l'UP.

Pour rappel, il faut un minimum de six mois dans l'établissement pour pouvoir effectuer une demande.

F. Module de formation à la Transition Ecologique et au Développement Soutenable (TEDS)

Le ministère demande la mise en place d'un module obligatoire sur la transition écologique à la rentrée 2024. Pour l'an prochain, l'UP utilisera un module en ligne gratuit ouvert au grand public du CNED (Centre National d'Education à Distance) disponible à l'adresse :

<https://www.cned.fr/transition-ecologique/ba-ba-du-climat-et-de-la-biodiversite>

Ce module est de 10h. Il est récompensé par un badge numérique et une attestation de participation.

Chaque composante doit proposer cette formation dans au moins une discipline ou un parcours ou à un niveau au 2nd semestre.

10. Doctorat Honoris Causa

Ce point est ajouté à l'ordre du jour car le Conseil doit se prononcer par un vote sur cette demande pour qu'elle puisse être transmise au Conseil d'administration de l'UP.

L'UR CESCUM souhaite, dans le cadre du colloque sur l'art roman qu'elle organise en mai 2024, remettre le doctorat Honoris Causa de l'UP à l'historien de l'art du Moyen Age, Herbert Kessler. Ce chercheur américain est professeur émérite à l'université Johns-Hopkins. Il est une sommité internationale dans son domaine, déjà honoré par de très nombreux établissements. Il a travaillé sur les manuscrits enluminés carolingiens de Tours. Sa participation iconographique au CESCUM est importante. Il a permis de renforcer les liens entre les Etats-Unis et la France. Une partie de son œuvre est traduite en français.

Le Conseil se prononce en faveur de la remise du doctorat Honoris causa de l'UP à Herbert Kessler par un vote de 14 voix pour, 2 voix contre et 9 votes blancs.

11. Questions diverses

La liste des élu.e.s du Conseil d'UFR *Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive* a envoyé trois questions à la direction avant la séance :

- Nous demandons la mise en place d'un tableau d'affichage dans le hall destiné à l'affichage syndical bien identifié comme tel ainsi qu'un espace d'affichage pour notre liste.

L'affichage syndicaliste est règlementé par le ministère. Il est prévu que celui-ci soit fait dans la future salle de pause dont les travaux reprendront à l'automne.

En ce qui concerne l'affichage pour les listes d'élu.e.s au Conseil, s'il est accordé pour une liste, il doit l'être pour toutes. Or cela demanderait beaucoup d'espace alors que peu est disponible. Il est préférable d'attendre la mise en place de la nouvelle plateforme ENT, Iris, à l'automne, qui permettra de créer des listes de diffusion avec l'accord des collègues.

- Nous aimerions pour les prochains conseils disposer d'ordres du jour qui annoncent rapidement les contenus des points qui seront abordés.

Le directeur explique que l'ordre du jour du Conseil d'UFR est toujours construit de la même façon : un point pour chaque Commission et les informations générales. Un ou plusieurs autres points peuvent être ajoutés si besoin. Détailler le contenu du point Informations générales est impossible car son contenu peut être modifié jusqu'à la dernière minute.

Il est demandé que les éventuelles questions diverses envoyées avant l'envoi de la convocation soient précisées dans l'ordre du jour.

Le directeur s'y engage.

Il est également demandé que les documents présentés pendant le Conseil tels que les tableaux de chiffres soient envoyés avant la séance, même moins d'une semaine auparavant.

Le directeur répond qu'il préfère rester dans le cadre de l'envoi des documents une semaine avant la séance avec la convocation et n'envoyer des documents hors délai qu'exceptionnellement. Les documents relevant des Commissions sont disponibles dans les comptes rendus envoyés aux membres des Commissions et publiés sur le site internet de l'UFR.

- Nous demandons que pour la prochaine année une solution soit trouvée qui permette la diffusion des comptes rendus de conseil réalisés par notre liste.

Le directeur répond que la mise en place du nouvel ENT, Iris, à l'automne permettra de trouver une solution puisque ce nouvel ENT permettra une plus grande personnalisation avec la possibilité de choisir les informations reçues et de créer des espaces collaboratifs.

Le directeur annonce que ce Conseil d'UFR est le dernier de la secrétaire de direction, Nadia Sgoifo. Celle-ci quitte ses fonctions après trois années passées à l'UFR dont deux aux côtés de l'équipe de direction actuelle. Le directeur la remercie pour son travail.

Prochains rendez-vous du 1^{er} semestre 2023-24 :

le jeudi à 14h (sauf mentionné autrement)

21 septembre	Commission Culture
28 septembre	Commission Formation
2 octobre	Commission Finances (lundi à 14h)
5 octobre	Commission Relations Internationales
12 octobre	Commission Recherche
19 octobre	Conseil d'UFR
2 novembre	Commission Finances
9 novembre	Commission Formation
16 novembre	Commission Recherche
7 décembre	Commission Formation
14 décembre	Conseil d'UFR

Le responsable des services,
Eric MARCEAU



Le directeur,
Jean Louis YENGUÉ

Le Directeur de l'UFR
Sciences Humaines et Arts



Jean-Louis YENGUE

Annexe 1 Chiffres Etudes en France

Rappel	2021-2022	2022-2023	2023/2024
Avis Favorable SCAC	1250	2359	1649
Avis Défavorables SCAC	1298	2409	1975
Total	2548	4768	3624
Inscrits SHA	101 Inscrits	136 inscrits	

Pour info, Les commissions étudient uniquement les avis favorables

Chiffres 2023-2024

Rentrée 2023-2024

	L1 DAP (Demande d'Admission Préalable)							Total
	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	
Avis favorables Etude en France	54	53	72	8	10	4	2	203
Avis favorables SHA	53	9	17	0	8	2	1	90
Abandon		3						3
Acceptation des candidats au	33	2	6	0	3	1	0	45
Inscrits au 28/09/2023								0

	L2							Total
	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	
Avis favorables Etude en France	131	73	98	28	14	5	2	351
Avis favorables SHA	77	18	0	2	12	2	2	113
Abandon	34	9		1	8	2	1	55
Acceptation des candidats au	34	8		1	3	0	0	46
Inscrits au 28/09/2023								0

	L3								Total
	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	Licence pro.	
Avis favorables Etude en France	218	156	287	59	46	2	4	83	855
Avis favorables SHA	88	1	0	8	13	1	2	0	113
Abandon	25	1		3	7	1	2		39
Acceptation des candidats au	51	0		5	6	0	0		62
Inscrits au 28/09/2023									0

Soit _____ inscrits en Licence

	Master 1									Total
	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art Patrimoine	Musique	Info-com	Anthropo	
Avis favorables Etude en France	66	54	30	25	0	18	2	30	0	225
Avis favorables SHA	0	10	0	12		13	0	3	0	38
Abandon au 19/07		2		5		5		2		14
Acceptation des candidats au		6		5		6		1		18
Inscrits au 28/09/2023										0

	Master 2							Total
	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art Patrimoine	Musique	
Avis favorables Etude en France	5	3	2	0		3		14
Avis favorables SHA	1	1	0			3		5
Abandon		1				1		2
Acceptation des candidats 19/07	0	0				2		2
Inscrits au 28/09/2023								0

Soit _____ inscrits en Master

Total avis Fav SHA	359
Etudiants qui ont choisi de venir	173
Total inscrits	0

Annexe 2 Chiffres de Parcoursup au 6/07/23

Libellé formation affectation	Places	Total candidats ACTUELLEMENT appelés	Dont propositions d'admission acceptées définitivement	Candidats sur liste d'attente
Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOS	30		30	21
Licence - Géographie et aménagement	102		52	38
Licence - Histoire	250		186	159
Licence - Histoire de l'art et archéologie	150		130	112
Licence - Philosophie	60		42	37
Licence - Psychologie	540		539	443
Licence - Sociologie	270		206	130
Licence - Musicologie	80		65	61
<i>Dont Oui+si</i>			11	9
				688
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0

Annexe 3 Chiffres de « Mon Master » au 06/07/23

Parcours	COL	Prop. acceptées définit.	Prop. acceptées provis.	Liste d'attente
Ethnographie et Ecritures Audiovisuelles	15	6	0	0
GEStion et développement des Territoires en Transition	13	4	4	0
GEStion et développement des Territoires en Transition	8	0		5
Histoire de l'Art, Patrimoine et Musées	30	15	3	0
Histoire publique et expertise historique	14	11	3	0
Mondes Antiques : Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	23	11	1	0
Mondes modernes et contemporains : histoire, institutions, culture	17	16	1	1
esDOC - Information, Documentation, Bibliothèque	17	11	2	0
Web éditorial et stratégie UX	17	16	0	11
Parcours, Acteurs et Institutions des Migrations : du Local à l'International	20	12	8	28
Mondes médiévaux	25	19	1	0
Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble	10	0	0	0
Philosophie	57	13	2	0
Criminologie et Victimologie	17	15	2	10
Ergonomie et Psychologie du Travail	15	12	3	13
Ingénierie en Psychologie du Comportement : Intégration Sociale et Prévention	13	10	3	6
Psychologie Clinique Psychanalytique : Cliniques du Corporel et du Lien	27	22	5	12
Psychologie et Neuropsychologie de l'Enfant et de l'Adulte : Langage, Cognition et Apprentissage	15	13	2	13
Psychopathologie et Psychogérontologie : Approche Clinique, Cognitive et Comportementale	15	12	3	18
Méthodes d'Analyse du Social	22	15	3	0
	390	233	46	117